

Article 31 du Règlement

les pays démocratiques veulent vendre encore une fois la Lituanie à l'Union soviétique?

[Traduction]

Comment le Canada devrait-il réagir? Nous pourrions commencer par accorder la reconnaissance diplomatique à la Lituanie. Il faut se rappeler que l'Union soviétique a admis que la Lituanie avait été intégrée à l'URSS illégalement, et que le Canada n'a jamais approuvé l'annexion de la Lituanie.

Les événements historiques qui se sont succédé depuis un an sont stupéfiants. L'un après l'autre, les pays d'Europe de l'Est ont tourné le dos au communisme et s'efforcent de se donner un régime démocratique.

Il est maintenant temps que le Canada soutienne fermement nos amis de Lituanie, de Lettonie et d'Estonie pour que se réalise leur rêve d'indépendance.

* * *

[Français]

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Phillip Edmonston (Chambly): Monsieur le Président, cet après-midi et plus tard cette semaine, les députés de cette Chambre voteront sur le projet de loi C-62, la fameuse taxe sur les produits et services.

Une voix: Bravo!

M. Edmonston: Si ce projet de loi est adopté, cette taxe constituera la plus importante et la plus injuste ponction fiscale de l'histoire du Canada. Tout près de 80 p. 100 des Canadiens de toutes les régions du pays sont opposés à cette taxe.

Une voix: C'est faux!

M. Edmonston: Nos concitoyens croient, à juste titre, que cette taxe provoquera une hausse des taxes, un accroissement de l'inflation et des taux d'intérêt, et une augmentation du taux de chômeurs, surtout au Québec.

Nous exhortons tous les Québécois et les Québécoises à téléphoner à leurs députés conservateurs respectifs, ces soi-disant défenseurs du Québec, et leur dire de voter contre cette taxe matraque, monsieur le Président.

De plus, je demanderais aux députés des circonscriptions de Lévis (M. Fontaine), de Mégantic—Compton—Stanstead (M. Gérin), de Richelieu (M. Plamondon) et de Verdun—Saint-Paul (M. Chartrand) d'avoir le courage de leurs convictions et de s'opposer à cette taxe de vente injuste.

Une voix: Il faut téléphoner dès maintenant.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, l'empereur a de nouveaux habits, 27 000 uniformes, pour être précis. Je parle ici de l'empereur de Postes Canada. Le problème, c'est qu'il n'est pas obligé de porter ces vêtements, seuls ses sujets le doivent.

Remarquez, il y a de l'espoir. Certains disciples de l'empereur auraient dit qu'eux aussi souhaiteraient que l'entreprise paie la totalité de leur garde-robe. Peut-être devrait-on exaucer leurs vœux. L'empereur devrait peut-être exiger que tous ses gestionnaires portent l'uniforme. Après tout, comme diraient mes collègues de Terre-Neuve, ce qui est bon pour l'un l'est pour l'autre.

Le style des nouveaux habits de l'empereur présente également un problème; en effet, ceux qui les portent disent qu'ils sont mal ajustés, peu pratiques et peu sûrs. Or, les stylistes de l'empereur ne sont pas de cet avis. Selon eux, l'uniforme est simple et facile à porter. Cela reflète-t-il l'opinion qu'a la société de ses employés?

Enfin, on s'interroge sur la loyauté de moins en moins grande de l'empereur envers l'État. Pourquoi l'uniforme n'arbore-t-il plus le nom ou le drapeau du pays? L'empereur a-t-il demandé l'approbation du Cabinet à ce sujet? Le Cabinet a-t-il même étudié la question?

En ces temps difficiles, on souhaiterait seulement que l'empereur ait la sagesse de Salomon et la patience de Job, deux qualités qui lui font défaut.

* * *

[Français]

LA CONFÉRENCE DE BERGEN

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, la Conférence de Bergen, qui regroupe les États européens et nord-américains, aura lieu du 8 au 16 mai 1990. Cette conférence est une étape importante dans le processus provenant de la publication du Rapport Brundtland et conduisant à la Conférence des Nations Unies de 1992 sur l'environnement et le développement. Le Canada a été un ardent partisan de la Conférence de Bergen.

Environnement Canada est le principal ministère impliqué dans la participation du Gouvernement canadien à cette conférence. La délégation qui s'y rendra sera dirigée par l'honorable Lucien Bouchard et comprendra des